

REGARD SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES IMMIGRANTS

RÉSUMÉ

Les enfants et les jeunes immigrants ont la possibilité de contribuer à la prospérité future du Canada sur le plan international. Malheureusement, la disparité entre les besoins complexes des enfants sur les plans linguistique, culturel, psychologique et économique et l'absence chronique de soutien et de services adaptés et coordonnés de la part des institutions et des organismes de service canadiens nuisent à l'épanouissement et à la contribution socioéconomique future des jeunes immigrants. Le présent article fait le point sur les besoins complexes et corrélatifs des enfants et des jeunes immigrants en matière de services sociaux, de santé, d'éducation et de justice et sur les divers contextes (maison, école, communauté) où ces besoins sont ressentis. Il fait également état de lacunes qui existent dans les services destinés aux enfants et aux jeunes immigrants, ainsi que de possibilités pour l'élaboration de politiques et de services.

Les enfants et les jeunes immigrants sont très présents dans la société canadienne. La population du Canada née à l'étranger représente 18,4 % de l'ensemble de la population, soit le niveau le plus élevé depuis les 70 dernières années (Statistique Canada, 2003). Un nombre considérable d'enfants et de jeunes sont nés à l'étranger. Sur les 1,8 millions d'immigrants qui sont arrivés au Canada dans les années 1990, 309 700 (ou 17 %) étaient des enfants et des jeunes âgés de cinq à seize ans (Statistique Canada, 2003). De plus, bon nombre d'enfants nés au Canada sont issus de ménages immigrants de première génération, et c'est l'une des raisons pour lesquelles 10,5 % de la population parle une langue autre que le français ou l'anglais à la maison (Statistique Canada, 2002).

Plusieurs cas de réussite permettent de constater que les enfants et les jeunes immigrants s'adaptent et s'intègrent à la société canadienne, et témoignent du rôle positif que joueront ces jeunes dans le bien-être socioéconomique du Canada. Toutefois, un grand nombre d'enfants et de jeunes immigrants ne réussissent pas aussi bien et éprouvent des difficultés sur le plan linguistique, culturel, psychologique et économique. Les responsables des politiques, les organisations non gouvernementales (ONG) et les chercheurs doivent examiner leurs difficultés particulières de façon plus exhaustive et mettre sur pied des politiques et des services adaptés à leurs besoins afin de maximiser leurs chances de réussite et leur contribution éventuelle.

Le présent article se fonde sur deux projets de recherche active auxquels ont participé des intervenants multiples à Calgary, soit *Conversations for Change – An Overview of Services for Immigrant Children and Youth in Calgary* et *Immigrant Children in Focus: A Map of Needs Strategies and Resources* (voir Hurlock, McCullagh et Schissel, 2004 ; Ngo, 2004). Ces projets ont permis d'identifier les besoins particuliers des enfants et des jeunes immigrants en matière de services sociaux, de santé, d'éducation et de justice, ainsi que les lacunes qui existent dans les services qui leur sont offerts. Les projets ont également mis en lumière certaines possibilités quant à l'élaboration de politiques et de services, et les divers domaines d'application, pour les fournisseurs de services.

Difficultés auxquelles se heurtent les enfants et les jeunes immigrants

Au quotidien, les enfants et les jeunes immigrants font face à des difficultés sur le plan linguistique, culturel, psychologique et socioéconomique. Les Figures 1 et 2 font état de leurs besoins en matière de services sociaux, de santé, d'éducation et de justice, ainsi que des contextes dans lesquels ces besoins sont ressentis, notamment à la maison, à l'école et dans la communauté. Ces besoins sont à la fois complexes et en corrélation.

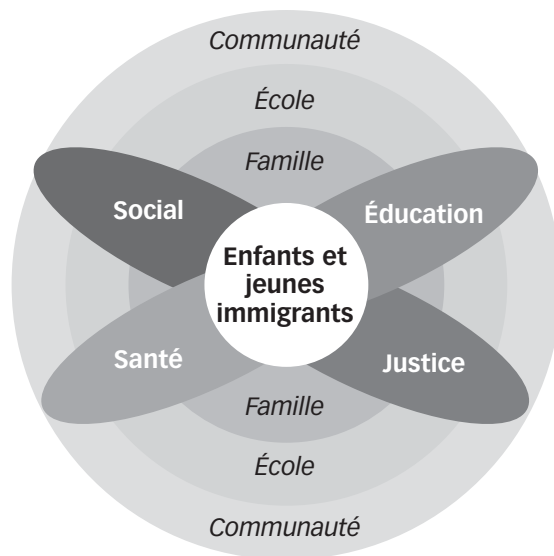
Services sociaux

Sur le plan de l'adaptation culturelle, les enfants et les jeunes immigrants subissent souvent des changements d'ordre cognitif et émotif pour diverses raisons : choc des cultures, manque d'expérience quant aux nouvelles normes et pratiques culturelles et tristesse liée au fait d'avoir quitté une langue, une culture et une communauté familières. Parce que les valeurs de la communauté peuvent aller à l'encontre des valeurs véhiculées à la maison, plusieurs de ces jeunes doivent faire de grands efforts pour se construire une identité culturelle positive. Le développement de leur identité

HIEU VAN NGO
Hieu Van Ngo est coordonnateur de la Coalition pour l'égalité d'accès à l'enseignement et est étudiant au doctorat à la faculté du service social à la University of Calgary.

BARBARA SCHLEIFER
Barbara Schliefer est collaboratrice pour les activités de Centraide liées à l'investissement communautaire et aux partenariats dans la région de Calgary. Elle préside le Comité directeur des enfants et des jeunes immigrants de Calgary, et elle est l'ancienne coprésidente du Conseil sectoriel sur les immigrants de Calgary. M^{me} Schliefer est titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en études du milieu.

Figure 1 – Modèle interactif des besoins des enfants et des jeunes immigrants



culturelle peut également être compliqué du fait d'un racisme intériorisé, qui découle de l'exposition aux stéréotypes négatifs associés aux minorités ethniques.

En matière de soutien social, de nombreux enfants et jeunes subissent la séparation familiale, ont du mal à nouer des amitiés avec des enfants d'autres horizons ethniques, dépendent trop de leurs pairs qui ont de semblables antécédents culturels, éprouvent un sentiment d'aliénation et d'isolement, ou un accès limité à des personnes pouvant servir de modèle et à des mentors. Les enfants plus âgés, notamment, éprouvent souvent des difficultés à nouer des amitiés étant donné qu'ils arrivent à un âge où leurs pairs ont déjà un réseau social bien établi.

Pour ce qui est de la transition à l'âge adulte, les jeunes immigrants ont le taux de chômage le plus élevé au Canada, soit 20 % pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans en comparaison avec le taux national de 8 % (Statistique Canada, 2001). Les jeunes qui n'ont pas effectué des études soutenues et dont les connaissances de l'anglais et les capacités de lecture et d'écriture sont limitées ont souvent de la difficulté à s'intégrer sur le marché du travail.

Les attentes contradictoires pour les hommes et les femmes en ce qui a trait à leurs droits, privilèges et responsabilités créent du stress pour les enfants et les jeunes. Dans certaines familles immigrantes, les filles doivent assumer une plus grande part des tâches ménagères. Elles se voient imposer davantage de restrictions et font l'objet d'une supervision accrue et d'un plus grand contrôle parental que les filles nées au Canada, notamment en ce qui a trait aux sorties avec des compagnons et aux rapports avec leurs pairs.

Un autre sous-groupe, celui des jeunes immigrants homosexuels, bisexuels et transgenres, est un segment vulnérable de la population et affiche des taux élevés de suicide, de tentative de suicide, de dépression, de violence, de victimisation, d'abus d'alcool ou de drogues, ou de comportement à risque lié au VIH. L'intersection avec des

facteurs comme la race, l'origine ethnique, le sexe et l'orientation sexuelle peut rendre plus difficile leur développement et leur bien-être. Ces jeunes doivent composer avec d'importants obstacles individuels, familiaux et sociaux pour s'accepter et être acceptés par les autres. Ils doivent souvent affronter les craintes, l'homophobie, le rejet et l'ostracisme de la part de leur famille et de leur communauté, et ils peuvent faire l'objet de mépris, de harcèlement ou de violence.

Santé

Les enfants et les jeunes immigrants qui grandissent au sein de familles défavorisées sur le plan socio-économique sont vulnérables à la malnutrition. Il est possible que ces jeunes aient eu un poids insuffisant à la naissance, qu'ils souffrent d'obésité ou qu'ils adoptent de mauvaises habitudes alimentaires.

Plusieurs enfants et jeunes ont migré de pays en voie de développement où les risques de maladies transmissibles, soit infection à VIH, tuberculose, atteinte respiratoire aiguë, parasitoses intestinales, rougeole, hépatite B, maladies diarrhéiques, choléra et bilharziose (Cookson et coll., 1998), sont très élevés. Pour ce qui est de la santé en matière de sexualité et de reproduction, les enfants et les jeunes immigrants peuvent provenir de pays où persistent des tabous sexuels, certaines pratiques culturelles (mutilation génitale des femmes) ou affichant un taux élevé de maladies transmissibles sexuellement est élevé. Au Canada, ces jeunes peuvent éprouver de la confusion quant à la biologie et à la santé en matière de sexualité compte tenu des messages contradictoires véhiculés par les médias et la culture populaire et le manque d'éducation sur la santé en matière de sexualité et de reproduction.

Pour ce qui est des maladies chroniques, les enfants et les jeunes de certains groupes ethniques sont plus vulnérables à des maladies liées au sang, comme la drépanocytose et la thalassémie. Certains jeunes ont été exposés à des produits toxiques pour l'environnement dans leur pays d'origine. D'autres sont vulnérables aux maladies respiratoires, notamment l'asthme, parce qu'ils ont été exposés à des changements de climat soudains ou à la fumée du tabac à la maison, ou parce qu'ils ont habité dans des logements insalubres.

Les enfants et les jeunes réfugiés sont vulnérables aux troubles mentaux, aux perturbations affectives et aux troubles de comportement. Les enfants victimes de persécution, de la guerre, de violence ou les enfants qui ont perdu des membres de leur famille ou qui ont subi des traumatismes dans leur pays d'origine ou pendant la migration sont plus susceptibles de souffrir du syndrome de stress post-traumatique. Le racisme et la discrimination au Canada nuisent également à la santé mentale de nombreuses minorités visibles.

Éducation

Dans un nouveau milieu scolaire, les enfants immigrants doivent apprendre de nouveaux droits, responsabilités, et façons de procéder, ainsi que les coutumes sociales. Ils doivent également, ainsi que leurs parents,

Tableau 1 – Sommaire des principales difficultés auxquelles doivent faire face les enfants et les jeunes immigrants

DIFFICULTÉS INDIVIDUELLES	SERVICES SOCIAUX	SANTÉ	ÉDUCATION	JUSTICE
	Adaptation sur le plan culturel Soutien social et appartenance Identité culturelle Identité sexuelle Rôles en fonction du genre Racisme intériorisé Emploi	Nutrition Maladies transmissibles Santé en matière de sexualité et de reproduction Problèmes chroniques de santé Problèmes de santé mentale Traumatisme lié à la migration ou à la période précédant la migration	Manque d'expérience avec le système scolaire au Canada Évaluations appropriées Cours d'anglais langue seconde Soutien pour les matières étudiées en classe Soutien pour les étudiants ayant des besoins spéciaux Soutien en ce qui a trait à la langue d'origine Transitions	Gangs de criminels et violence Abus d'alcool ou de drogues Prostitution Difficultés liées à l'application du processus juridique en fonction des jeunes
CONTEXTE FAMILIAL	Besoins fondamentaux Emploi Langue et alphabétisation des adultes Alphabétisation de la famille Réseaux sociaux et soutien Taux incongru d'acculturation Violence familiale Participation communautaire			
CONTEXTE SCOLAIRE	Accès à un soutien systémique et compétent sur le plan culturel Participation parentale Appartenance et participation dans les activités scolaires Interaction avec les pairs et le personnel de l'école Racisme et discrimination			
CONTEXTE COMMUNAUTAIRE	Appartenance et participation communautaire Racisme et discrimination Conditions socioéconomiques Influences néfastes			

apprendre comment accéder à des services de soutien. Des obstacles linguistiques et culturels, le statut socio-économique, les tendances en matière d'acculturation et d'autres éléments peuvent compliquer la tâche de déterminer et d'évaluer les besoins des enfants et des jeunes immigrants sur le plan social et de l'éducation.

Dans les principales commissions scolaires en milieu urbain, l'anglais est la langue seconde de 20 à 50 % des étudiants (Dawson, 1998 ; Dempster et Albert, 1998 ; McInnes, 1993). Ces étudiants sont arrivés de pays où l'on ne parle pas l'anglais ou ils sont nés au Canada de familles immigrantes ne parlant pas l'anglais à la maison. Ils ont besoin de deux à cinq années de cours d'anglais pour acquérir les connaissances de base nécessaires à la communication et de cinq à sept années pour maîtriser la langue aux fins des études (Cummins, 1994 ; Collier, 1989). L'enseignement de l'anglais langue seconde doit comporter des cours méthodiques donnés par des enseignants qualifiés dans un contexte approprié à cet apprentissage. Aussi, les élèves qui apprennent l'anglais langue seconde doivent avoir accès au soutien linguistique pour l'apprentissage des autres matières étudiées à l'école. Plusieurs ont besoin du soutien en langue seconde jusqu'au niveau postsecondaire.

La première langue parlée par les enfants et les jeunes immigrants qui suivent des cours d'anglais langue

seconde constitue un élément important pour comprendre la culture, réduire les écarts de génération avec les parents et développer une identité culturelle saine. Cette langue peut servir de tremplin pour le développement cognitif dans la langue anglaise. Malheureusement, de nombreux enfants et jeunes immigrants n'ont pas l'occasion d'apprendre ou de parler leur langue d'origine.

Étant donné que le placement des élèves au Canada se fait en fonction de l'âge, les enfants et les jeunes immigrants peuvent se sentir désorientés au sein de leur classe. Ceux qui n'ont pas fait des études soutenues ont besoin d'un appui concret pour améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture ainsi que leurs connaissances théoriques en vue d'atteindre un niveau de réussite, sur le plan académique, équivalent à celui des jeunes anglophones du même âge et nés au Canada. D'autre part, les enfants et les jeunes qui sont placés dans des classes avec des enfants beaucoup plus jeunes qu'eux peuvent également éprouver des difficultés sur le plan social et psychologique.

Des difficultés linguistiques et socioculturelles particulières, accentuées par l'absence de soutien de la part du système d'éducation, ont pour effet de limiter la réussite des enfants et des jeunes immigrants sur le plan académique. Une fois qu'ils atteignent la sixième année, les jeunes dont l'anglais est la langue seconde se situent

deux années ou plus derrière les jeunes dont la langue maternelle est l'anglais (Cummins, 1981). Le taux de décrochage chez les jeunes dont l'anglais est la langue seconde est très élevé ; il se situe entre 61 et 74 % (Alberta Education, 1992 ; Gunderson, 2004 ; Watt et Roessingh, 1994, 2001). Les capacités en communication et la moyenne pondérée cumulative des étudiants universitaires issus de familles immigrantes, peu importe le nombre d'années qu'elles sont établies au Canada, n'est pas aussi forte que celle des Canadiens nés au Canada dont la langue maternelle est l'anglais (Grayson, 2004).

Justice

Une expérience de migration traumatisante, la pauvreté, des connaissances limitées de l'anglais, les conflits familiaux et intergénérationnels, l'isolement social, l'absence de sentiment d'appartenance et la discrimination rendent les enfants et les jeunes immigrants susceptibles à la victimisation et au recrutement par des bandes criminelles. Dans les grandes villes, on constate que les jeunes immigrants font partie de gangs de criminels et qu'ils sont impliqués dans des activités violentes, dans la prostitution, dans le trafic de stupéfiants et qu'ils font usage de drogues.

Lorsque les jeunes immigrants sont en conflit avec le système judiciaire, leurs relations avec la police et les procédures judiciaires sont d'autant plus ardues. Toute une gamme de problèmes peut survenir : méfiance et crainte des symboles d'autorité, connaissance limitée du système juridique canadien et des droits constitutionnels, difficulté à comprendre et à fournir des informations correctes dans le cadre d'enquêtes et de procès, et problèmes de communication suite à des interprétations culturelles erronées.

Lorsque des mesures et des sanctions extrajudiciaires, des peines carcérales ou des sanctions communautaires leur sont imposées, les jeunes immigrants peuvent avoir un accès restreint à des services communautaires significatifs, à des services de réadaptation et de thérapie, ainsi qu'à des services éducatifs adaptés à leur culture. Plusieurs d'entre eux ont de la difficulté à comprendre les conditions de la probation.

Contextes familial, scolaire et communautaire

Les contextes familial, scolaire et communautaire ont une incidence sur le bien-être et la réussite des enfants et des jeunes immigrants. Un grand nombre d'enfants et de jeunes immigrants grandissent au sein de familles touchées par divers problèmes socioéconomiques (obstacles culturels et linguistiques, chômage ou sous-emploi, isolement social, analphabétisme, discrimination ou participation communautaire limitée). Comme le taux de pauvreté est de 30 % pour les immigrants établis dans des villes (Lee, 2000), les familles immigrantes ont du mal à subvenir à leurs besoins essentiels (nourriture, logement, vêtements, garde d'enfants et transport).

À l'école, les enfants et les jeunes immigrants peuvent ne pas avoir accès à un soutien compétent sur le plan culturel. L'absence de leadership de la part du système éducatif et la participation limitée des parents immigrants dans les activités scolaires font en sorte que

les décisions concernant les cours de langue et les services destinés aux enfants et aux jeunes immigrants sont prises par les responsables de l'administration scolaire, en fonction de leur volonté politique. En conséquence, les services destinés aux enfants et aux jeunes immigrants sont fournis de façon ponctuelle, et l'on accorde à ces services une moindre priorité. Plusieurs enfants et jeunes immigrants possédant des connaissances minimales en anglais se voient donc dispenser très peu de cours de langue, voire aucun. Sans un soutien approprié, les enfants et les jeunes immigrants sont beaucoup moins susceptibles de participer aux activités de l'école. Ils peuvent également avoir de la difficulté à établir des liens avec leurs pairs et le personnel de leur école.

À l'échelle communautaire, l'absence de programmes favorisant l'intégration culturelle et une connaissance limitée des ressources et des services communautaires donnent lieu à un faible taux de participation des enfants et des jeunes immigrants dans les activités et les services communautaires. Le racisme et la discrimination individuels, institutionnels et culturels nuisent au sentiment d'appartenance de nombreux enfants et jeunes immigrants et favorisent l'isolement social et l'aliénation. De plus, la concentration de familles immigrantes dans des quartiers défavorisés fait en sorte que les jeunes immigrants ont difficilement accès aux ressources communautaires. Les enfants et jeunes immigrants habitant dans des quartiers défavorisés sont également plus vulnérables aux influences négatives, comme celle des gangs de criminels.

Difficultés liées aux services pour les enfants et les jeunes immigrants

De nouveaux aspects de la fourniture de services influent sur l'accès des enfants et des jeunes immigrants à des ressources et à des services. Les fournisseurs de services doivent composer avec l'absence de coordination et le manque de soutien. Plusieurs services actuels n'offrent pas un appui à long terme étant donné l'absence de financement soutenu.

Même lorsque des services sont offerts, les fournisseurs ne savent souvent pas à qui référer les enfants et les jeunes immigrants. Cette situation est en partie attribuable à la complexité des besoins et au fait que les fournisseurs de services ne savent pas si les services actuels peuvent répondre aux besoins des jeunes. Certains fournisseurs tentent de comprendre les besoins des enfants et des jeunes immigrants et d'établir des liens avec eux mais plusieurs ignorent si leurs services favorisent l'intégration et s'ils sont accessibles aux enfants et aux jeunes immigrants. Un de leurs problèmes fondamentaux est de trouver les ressources nécessaires pour des services de traduction et d'interprétation. Toutes ces difficultés témoignent de l'importance de la compétence culturelle dans tous les services liés à la santé, à l'éducation, à la justice et aux services sociaux. Les fournisseurs de services doivent tenir compte de la diversité culturelle dans toutes les étapes de leur travail, notamment dans l'élaboration de politiques et de services, la communication, l'affectation de ressources, le recrutement et la formation professionnelle.

La concurrence pour les fonds à une époque où les ressources sont limitées, ainsi que l'hésitation à partager

l'information et les connaissances, sont des facteurs qui nuisent à la création de partenariats. Les fournisseurs n'ont pas encore exploré de façon exhaustive les possibilités de partenariat avec les écoles, les centres de ressources pour les familles, les organismes offrant des services à l'ensemble de la population, les organismes d'aide aux immigrants et les groupes ethnoculturels. Des efforts conjoints sont nécessaires pour maîtriser les facteurs systémiques qui se répercutent sur les enfants et les jeunes immigrants ainsi que sur leur famille (notamment la pauvreté, les connaissances linguistiques, la santé, l'éducation et l'emploi).

Recommandations

L'avenir des enfants et des jeunes immigrants aura une incidence sur l'avenir du Canada : tous doivent s'en soucier. Les responsables des politiques, les ONG et les chercheurs ont la possibilité de travailler en collaboration pour faire en sorte que des services de qualité soient offerts aux enfants et aux jeunes immigrants.

À l'échelle nationale, le gouvernement doit plaider en faveur d'une stratégie nationale qui met l'accent sur l'éducation, l'établissement et l'intégration des enfants et des jeunes immigrants. Cette stratégie doit inclure tous les ministères fédéraux, notamment Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada, Industrie Canada, Patrimoine canadien, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Justice Canada ainsi que Sécurité publique et Protection civile Canada (Stratégie nationale pour la prévention du crime). Elle doit viser l'élaboration de mesures propres à chaque ministère et d'initiatives interministérielles appuyant des programmes en milieu scolaire et communautaire qui répondent aux besoins des enfants et des jeunes immigrants dans les domaines des services sociaux, de la santé, de l'éducation et de la justice. Parmi les éléments prioritaires, citons : la recherche sur les enfants et les jeunes immigrants, les cours d'anglais langue seconde, les services d'accueil et d'orientation, la thérapie interculturelle et post-traumatique, l'alphabétisation des enfants, des jeunes et de leur famille, la liaison multiculturelle, la prévention du crime et les interventions à cet égard, la formation professionnelle pour les jeunes qui éprouvent des difficultés en lecture et en écriture ou n'ayant pas fait d'études avancées, le rôle des langues d'origine, la participation parentale, la formation relative à la compétence culturelle, l'intégration dans les écoles et la communauté et, enfin, la pauvreté. Le gouvernement fédéral doit travailler de pair avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) afin de reproduire ou d'étendre l'entente

bilatérale de subventions fédérales pour l'enseignement des langues officielles aux enfants, de définir des normes et des niveaux de compétence pour identifier et évaluer les enfants et les jeunes immigrants qui ont besoin de cours d'anglais langue seconde, d'établir un programme d'enseignement, donner les cours de langue et suivre les progrès des enfants.

À l'échelle provinciale, les ministères responsables de l'éducation doivent veiller à ce que des cours d'anglais langue seconde soient prévus pour tous les niveaux. Ils doivent élaborer des solutions axées sur la recherche qui comprennent des mécanismes de responsabilité et ils doivent supprimer les restrictions financières injustifiées (plafonds de financement de trois ou cinq ans fondés sur le budget). Compte tenu des circonstances exceptionnelles de bon nombre d'apprenants (réfugiés), les ministères peuvent envisager d'augmenter la limite d'âge afin de tenir compte des apprenants qui accusent un retard dans leurs études ou dont les études ont été interrompues. Les ministères responsables de l'éducation peuvent également jouer un rôle de chef de file et veiller à ce que la formation (éducation et autres domaines professionnels) donnée en vue de la prestation de services tienne compte de la compétence culturelle. Les autres ministères provinciaux qui traitent de la santé, des services sociaux et de la justice doivent mettre sur pied des stratégies appuyant les initiatives en milieu scolaire et communautaire afin de répondre aux besoins des enfants et des jeunes immigrants.

À l'échelle municipale, les fournisseurs de services dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux et de la justice doivent travailler en partenariat afin de planifier et d'exécuter la coordination intersectorielle, pour l'ensemble du réseau, des services destinés aux enfants et aux jeunes immigrants. En outre, ils doivent favoriser et inclure la compétence culturelle dans toutes les pratiques. Les groupes communautaires et les écoles doivent travailler avec les parents d'enfants et de jeunes immigrants afin de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour défendre les intérêts de leurs enfants et ainsi influencer les décisions relatives à la disponibilité et à la qualité des services destinés aux enfants. Étant donné que les enfants et les jeunes passent beaucoup de temps à l'école, les fournisseurs de services et les groupes communautaires peuvent améliorer les rapports avec les écoles afin de promouvoir le développement scolaire, social et culturel des enfants et des jeunes immigrants. Les écoles et les commissions scolaires ont aussi un rôle important à jouer dans l'élaboration de politiques,

Sur les 1,8 million d'immigrants qui sont arrivés au Canada dans les années 1990, 309 700 (ou 17 %) étaient des enfants et des jeunes âgés de cinq à seize ans (Statistique Canada, 2003). De plus, bon nombre d'enfants nés au Canada sont issus de ménages immigrants de première génération, et c'est l'une des raisons pour lesquelles 10,5 % de la population parle une langue autre que le français ou l'anglais à la maison.

d'une réglementation et de programmes ayant pour objet la mise en place de cours de langue rigoureux sur le plan pédagogique, l'affectation équitable des ressources, le perfectionnement professionnel des employés, l'application de mesures de responsabilité et le suivi des progrès des étudiants.

Conclusion

Compte tenu du taux de natalité décroissant, du vieillissement de la population, du départ à la retraite des enfants du baby-boom et du classement du Canada (15^e place) au sein des pays composant l'Organisation de coopération et de développement économiques pour ce qui est de la recherche et du développement, les enfants et les jeunes immigrants pourraient aider le Canada à surmonter ses nouvelles difficultés et contribuer à un avenir prospère (Greenspon, 2001 ; Roessingh, 2001). Il est essentiel que les institutions canadiennes élaborent des politiques et des services servant à favoriser la réussite académique et le bien-être économique des enfants et des jeunes immigrants. Elles doivent absolument veiller à ne pas contribuer à une sous-culture axée sur l'insuccès et la marginalisation dans laquelle les enfants et les jeunes ayant besoin de cours d'anglais langue seconde (et auxquels on refuse les cours de langue et les services de soutien) devront faire face, ou à une sous-utilisation, tout au long de leur vie, de leur potentiel humain.

Remerciements

Le projet *Conversation for Change: An Overview of Services for Immigrant Children and Youth in Calgary* a été exécuté à la demande de la Ville de Calgary (Services de soutien aux familles et à la communauté), de Centraide (région de Calgary), de Patrimoine canadien, des ministères de l'Apprentissage de l'Alberta et du ministère du Développement communautaire, Droits de la personne et Citoyenneté de l'Alberta. Le projet *Immigrant Children in Focus* a été financé par le ministère du Développement communautaire, Droits de la personne, Citoyenneté de l'Alberta et du ministère du Patrimoine canadien. Nous tenons à remercier Amal Umar et Beth Chatten pour leurs précieux commentaires.

Références

- ALBERTA EDUCATION. *Review of Transcripts of Selected Immigrant Students Who Received ESL Funding*, Edmonton, 1992.
- COLLIER, V. « How long? A Synthesis of Research on Academic Achievement in a Second Language », *TESOL Quarterly* vol. 23 (1989), p. 509-531.
- COOKSON, S., R. WALDMAN, B. GUSHULAK, D. MACPHERSON, F. BURKLE, C. PAQUET, E. KLEWER et P. WALKER. « Immigrant and Refugee Health », *Emerging Infectious Diseases*, vol. 4, n° 3 (1998), p. 427-429.
- CUMMINS, J. « Age on Arrival and Immigrant Second Language Learning in Canada: A Reassessment », *Applied Linguistics*, n° 2 (1981), p. 132-149.
- CUMMINS, J. « The Acquisition of English as a Second Language », dans K. Spangenberg-Urbschat et R. Pritchard (éds.), *Kids Come in All Languages*, Newark, International Reading Association, 1994, p. 36-62.
- DAWSON, C. « Administrators Warned to Keep Track of ESL Results », *Calgary Herald*, 7 janvier 1998, p. B2.

- DEMPSTER, L. et S. ALBERT. « Calgary a Leader in Ethnic Minorities », *Calgary Herald*, 18 février 1998, p. A1-2.
- GRAYSON, J. P. *ESL, Ethno-racial Origin, and Academic Achievement of University Students*, ouvrage non publié, 2004.
- GREENSPON, E. « Time for the Next Challenge », *Globe and Mail*, 19 mai 2001.
- GUNDERSON, L. « The Language, Literacy, Achievement, and Social Consequences of English-Only Programs for Immigrant Students », dans J. Hoffman (éd.), *The 53rd Annual Yearbook of the National Reading Conference*, Milwaukee, National Reading Conference, 2004, p. 1-27.
- HERLOCK, D., K. McCULLAGH et C. SCHISSEL. *Conversation for Change: An Overview of Services for Immigrant Children and Youth in Calgary*, Calgary, Groupe financé par plusieurs sources, 2004.
- LEE, K. K. *Urban poverty in Canada: A Statistical Profile*, Conseil canadien de développement social, 2000.
- McINNES, C. First You Have to Learn English. *Globe and Mail*, 3 mai 1993, p. A1.
- NGO, H. *Immigrant Children in Focus: A Map of Needs, Strategies and Resources*, Calgary (Alberta), Coalition for Equal Access to Education, 2004.
- ROESSINGH, H. « Alberta's Advantage: Excellence, the New Economy and ESL », *Calgary Diversity Institute Newsletter* (Fall 2001), p. 1-2.
- STATISTIQUE CANADA. *Les immigrants au Canada*, Ottawa (Ontario), Ministère de l'Industrie, n° 85F0033MIF au catalogue, 2001.
- STATISTIQUE CANADA. *Profil des langues au Canada : l'anglais, le français et bien d'autres langues*, Ottawa (Ontario), Industrie Canada, n° 96F0030XIF2001005 au catalogue, 2002.
- STATISTIQUE CANADA. *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*, Ottawa (Ontario), Industrie Canada, n° 96F0030XIF2001008 au catalogue, 2003.
- WATT, D. et ROESSINGH, H. (1994). « Some You Win, Most You Lose: Tracking ESL Dropout in High School (1998-1993) », *English Quarterly*, vol. 26, n° 3 (1994), p. 5-7.
- WATT, D. et ROESSINGH, H. « The Dynamics of ESL Drop-out: Plus ça change... », *Canadian Modern Language Review = La revue canadienne des langues vivantes*, vol. 58, n° 2 (2001), p. 203-223.

Note

- ⁱ Les deux documents, *Conversation for Change: An Overview of Services for Immigrant Children and Youth in Calgary* et *Immigrant Children in Focus: A Map of Needs, Strategies and Resources*, sont le résultat de travaux exhaustifs effectués par des intervenants de divers secteurs. Compte tenu des résultats et de la détermination des intervenants à poursuivre leur collaboration, la Ville de Calgary pourra faire en sorte que les enfants et les jeunes immigrants aient un bon départ dans la vie. Vous pouvez consulter les documents sur les sites suivants : http://www.calgaryunitedway.org/research_reports.htm and <http://www.eslaction.com>.